

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS INDUSTRIELS, MINIERS,
ÉNERGÉTIQUES ET NORDIQUES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV
sur le territoire de la ville de Montréal par Hydro-Québec**

Dossier 3211-11-131

Le 21 mars 2022

**Ministère
de l'Environnement
et de la Lutte contre
les changements
climatiques**

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet poste d'Anjou et sa ligne de transport à 315 kV par Hydro-Québec est recevable soit, qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle et tient compte de manière satisfaisante des observations et des enjeux soulevés lors de la consultation publique prévue à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère par la suite les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date année-mois-jour	Événement
2019-11-14	Réception de l'avis de projet
2019-11-18	Délivrance de la directive ministérielle
Du 2019-11-25 au 2019-12-25	Consultation publique sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder
2020-01-10	Transmission des observations sur les enjeux soulevés lors de la consultation publique
2021-09-08	Réception de l'étude d'impact
2021-09-27	Dépôt de l'étude d'impact au registre
2021-11-18	Transmission à l'initiateur de projet du document de questions et commentaires issu de la consultation des ministères et organismes concernés
2022-01-28	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet d'Hydro-Québec consiste à construire une nouvelle ligne biterne à 315 kV dans une emprise existante ainsi qu'un poste de sectionnement à 315 kV sur un terrain appartenant à Hydro-Québec. Selon l'initiateur, cette nouvelle ligne répondra à la croissance de la demande et assurera la pérennité du réseau de transport d'électricité de l'île de Montréal. La construction de la ligne fera évoluer le réseau à 120-12 kV et à 120-25 kV vers un réseau à 315-25 kV.

Cette nouvelle ligne biterne à 315 kV serait construite à l'intérieur d'une emprise existante de même que le poste de sectionnement à 315 kV qui siégerait sur un terrain appartenant à Hydro-Québec. Le poste permettrait de manœuvrer des équipements afin de relier différents réseaux de transport en diverses configurations selon les besoins, pour assurer une exploitation optimale du réseau à 315 kV de l'est de l'île de Montréal. Plusieurs raccordements autour du poste exigeraient que l'une de ces lignes soit par voie souterraine sur une longueur d'environ 1 km. Elle serait raccordée à un poste de liaison aérosouterrain construit au sud-ouest du poste d'Anjou et aucune transformation ni manoeuvre ne serait effectuée dans ce poste.

Selon Hydro-Québec, le projet du nouveau poste et de sa ligne à 315 kV, permettraient d'assurer la fiabilité du réseau de transport pour l'ensemble de l'île de Montréal, en plus de réduire les pertes d'énergie et d'améliorer la souplesse d'exploitation du réseau pour faire face à la croissance de la demande énergétique et soutenir le développement économique régional.

Le coût global du projet est estimé à 336 M\$, soit 143 M\$ pour la construction de la ligne de transport, 110 M\$ pour la construction du poste d'Anjou et 83 M\$ pour les autres travaux connexes incluant un ajout de capacité au poste Bout-de-l'Île.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement annoncera le début de la période d'information publique pour le projet qui se déroulera du 13 avril 2022 au 13 mai 2022. Pendant cette période de 30 jours, toute personne, groupe ou municipalité peut adresser au ministre une demande relative à la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relative au projet. Si des demandes sont déposées durant cette période, le BAPE recommandera au ministre la pertinence de tenir une audience publique, une consultation ciblée ou une médiation.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCC ainsi que les ministères et les organismes suivants :

- la Direction adjointe de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique;
- la Direction générale de l'expertise climatique et économique et des relations extérieures;
- la Direction de la protection des espèces et des milieux naturels;
- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides;

- le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère du Conseil exécutif – Secrétariat aux affaires autochtones
- le ministère de l’Économie et de l’Innovation;
- le ministère de l’Énergie et des Ressources naturelles;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère du Tourisme;
- le ministère des Transports;

L’avis de recevabilité a été formulé à partir de l’analyse des documents suivants :

- HYDRO-QUÉBEC. *Poste d’Anjou et ligne de transport à 315 kV – Étude d’impact sur l’environnement- Volume 1 – Rapport*, par Hydro-Québec, août 2021, 270 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Poste d’Anjou et ligne de transport à 315 kV – Étude d’impact sur l’environnement- Volume 2 – Annexes de A-E*, par Hydro-Québec, août 2021, 418 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Poste d’Anjou et ligne de transport à 315 kV – Étude d’impact sur l’environnement- Volume 3 – Annexes de F-J*, par Hydro-Québec, août 2021, 104 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Poste d’Anjou et ligne de transport à 315 kV – Complément de l’étude d’impact sur l’environnement – Réponses aux questions et commentaires du ministère de l’Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec*, par Hydro-Québec, janvier 2022, 62 pages, 1 annexe;
- HYDRO-QUÉBEC. *Poste d’Anjou et ligne de transport à 315 kV – Complément de l’étude d’impact sur l’environnement – Annexes aux réponses aux questions et commentaires du ministère de l’Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec*, par Hydro-Québec, janvier 2022,
- ARCHÉOTECH INC. *Île de Montréal - Poste d’Anjou et ligne de transport à 315 kV – Étude de potentiel archéologique*, pour Hydro-Québec, juin 2020, 60 pages;

L’analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l’étude d’impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 18 novembre 2019.

Par ailleurs, l’initiateur s’est engagé à déposer un résumé de l’étude d’impact avant le début de la période d’information publique.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l'étape d'information publique prévue à l'article 31.3.5 de la Loi.

Original signé par

Marie-Josée Lavoie, Biologiste, M.Sc.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques